

FR Déclaration pour clapier Description

SKU	Taille intérieure de l'enclos	Applicable séparément		
170344	D344 Longueur (cm): 115 Largeur (cm): 57 Hauteur (cm): 42.5 Surface au sol (cm²): 6555 Superficie du nid (cm²): N/A	Espèces	Max. permis	
		Lapins nains (jusqu'à 2,3 kg)	Adulte	3
			Jeune	6

Remarque

Les jeunes animaux ne doivent pas être gardés individuellement au cours des huit premières semaines d'âge. Une double zone d'enclos peut être nécessaire pour la biche avec ses petits jusqu'à 57 jours.

D'autres informations

Important : veuillez lire les informations suivantes sur le site Web avant de garder l'animal

Base légale	https://www.blv.admin.ch/dam/blv/de/dokumente/tiere/heim- und-wildtierhaltung/kaninchen-im-recht.pdf.download.pdf/ Kaninchen_im_recht_d.pdf
Elevage respectueux des animaux	https://www.bundespublikationen.admin.ch/cshop_mimes_ bbl/8C/8CDCD4590EE41EE782C3EB26EA8D22BD.pdf

^{1.} Nid supplémentaire nécessaire pour un lapin femelle enceinte et de chiots âgés jusqu'à environ 35 jours.